

Résidence hôtelière Montagnière

+ Jura +



Bienvenue à Prémanon

Toute l'équipe est heureuse de vous accueillir dans le Jura et vous propose ce livret dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires à votre séjour.

Bonnes vacances !

L'ACCUEIL

L'accueil, au rez-de-chaussée, est ouvert tous les jours de **08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30**.

Vous y trouverez des renseignements sur la région, la météo, des cartes postales et toutes les informations pratiques nécessaires à votre séjour.

Vous pourrez vous inscrire aux activités proposées par l'équipe d'animation auprès du bureau d'accueil ou du pôle tourisme.

De la documentation touristique sur la région sera à disposition sur demande.

À chaque sortie, vous pourrez déposer votre clef dans les cases qui se trouvent dans le hall d'entrée.

Si vous avez des questions ou des suggestions, l'équipe reste à votre écoute.

VOTRE HÉBERGEMENT

La résidence hôtelière « les Carlines » se compose de 53 chambres réparties sur 3 niveaux.

Elles sont toutes équipées d'une prise TV. Apporter un démodulateur (non fourni).

Nous vous conseillons de bien fermer vos chambres et nous vous rappelons que les chambres ainsi que les espaces communs de la résidence hôtelière sont non fumeurs et que le vapotage est aussi interdit.

LA RESTAURATION

Le restaurant se situe au rez-de-chaussée.

» **Le petit déjeuner : de 07h30 à 09h30.**

» **Le déjeuner : de 12h15 à 13h15.**

» **Le dîner : de 19h15 à 19h45.**

Le petit-déjeuner est servi sous forme de buffet par notre équipe de restauration.

Nos menus vous feront découvrir une cuisine gourmande aux accents locaux. Ils sont affichés pour la semaine à l'entrée du restaurant. Pour des raisons d'approvisionnement, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Dans les résidences hôtelières, les changements de menu ne sont pas acceptés. Seul un plat principal de remplacement peut être proposé compte tenu des régimes particuliers et d'allergies avérées médicalement (présentation de certificat médical obligatoire) et pour des motifs confessionnels.

Merci de nous prévenir en début de séjour.

Les repas destinés aux bébés et enfants : les repas servis aux jeunes enfants sont identiques aux menus des adultes. Ils sont cependant adaptés en quantité et les sauces sont mises à part. **Pour les enfants âgé(e)s de moins de 2 ans, les repas sont offerts (petits pots bébé, compote ou yaourt).**

Un chauffe biberon et un micro-ondes sont à la disposition des parents pour leur permettre d'organiser et de gérer les repas bébés.

Si vous avez opté pour la pension complète, vous pouvez demander un repas froid à emporter en remplacement du déjeuner en le commandant au plus tard **la veille avant 19h**.

Vous pouvez accueillir **exceptionnellement** des invité(e)s, en prévenant au plus tard la veille avant 19h. Leur repas sera facturé conformément aux tarifs EPAF en vigueur.

Attention, vos invité(e)s ne peuvent bénéficier des autres prestations de la résidence hôtelière.



LE BAR

Vous trouverez le bar au rez-de-chaussée de la résidence hôtelière. Les animateur(trice)s vous accueillent **de 11h30 à 14h30 et de 17h00 à 22h00**. Les horaires peuvent être modifiés en fonction de la saison.

En dehors de ces horaires si vous souhaitez une boisson, merci de vous adresser à l'accueil.

Attention, la vente d'alcool est interdite aux moins de 18 ans (même accompagnés de leurs parents).

VOTRE VOITURE

Un parking non surveillé est à votre disposition derrière la résidence hôtelière. Veillez à ne pas laisser d'effets personnels et de valeur dans votre véhicule, et à bien fermer celui-ci.

La résidence hôtelière ne peut être tenu pour responsable en cas de vol ou de dégradation.

LE DÉPART

Votre départ doit s'effectuer **le samedi avant 10h**.

La veille, nous vous demandons de vous rendre à l'accueil **entre 08h30 et 12h30** pour régler le solde des prestations complémentaires et la taxe de séjour.

À la fin de votre séjour, vous devez restituer la clef de votre chambre à la réception.

SATISFACTION ET QUALITÉ

Durant votre séjour si vous rencontrez un problème ou que vous n'êtes pas satisfait(e) des prestations, merci de le signaler à l'équipe qui sera toujours disponible pour vous apporter solutions et satisfaction.

À la fin de votre séjour, merci de nous donner votre avis en remplissant le questionnaire qualité qui vous sera envoyé par courriel suite à votre séjour.

Nous vous remercions par avance de vos remarques constructives, qui nous aideront à améliorer nos prestations pour toujours plus de qualité.



Accueil 03 84 60 78 01
Le responsable d'établissement 06 64 66 74 42
N° astreinte en cas d'urgence 07 64 42 47 22

Pompiers 18
SAMU 15
Police/ Gendarmerie 17

N° d'urgence pour malentendant 114

PHARMACIES

Pharmacie des Rousses 03 84 60 02 08
Pharmacie de garde 32 37

Médecin (cabinet médical des Rousses) 03 84 60 06 31
Médecin de garde 3966

Hôpital de Saint-Claude 03 84 41 33 33

Centre anti-poison (Strasbourg) 03 88 37 37 37

Infirmière (Les Rousses) 03 84 60 30 65





LES EPAP +

Avec la carte EPAP+, bénéficiez de tarifs préférentiels sur certaines prestations chez nos partenaires. Elle est gratuite et vous sera remise lors de votre arrivée..

La liste des offres EPAP + est disponible à l'accueil.



LE WIFI

Le WIFI est disponible dans toute la résidence hôtelière. Lors de votre connexion, acceptez les conditions utilisation.



LE LINGE ET LE MÉNAGE

Le linge (draps, serviettes) est fourni chaque samedi.

Vous pouvez en demander le changement en cours de semaine. C'est un service payant (voir tarifs p 7).

Au sous-sol de la résidence hôtelière, une laverie payante est à votre disposition. Vous y trouverez lave-linge et sèche-linge.

Le ménage est fait une fois pendant la semaine, le samedi.

Dans les couloirs d'accès des chambres, des poubelles sont à votre disposition dans les débarras. Vous y trouverez également le matériel et les produits ménagers pour l'entretien de votre chambre.





LE CLUB ENFANT

Accueille gratuitement vos enfants de **04 à 11 ans** (dans la limite de 8 enfants) pendant les vacances d'été et d'autres vacances scolaires du lundi au vendredi, une demi-journée par jour : **de 09h00 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30.**

Au programme :

- » bricolage ;
- » jeux en extérieur ;
- » éveil musical ;
- » activité sportives etc...

Les parents doivent impérativement déposer et venir rechercher leurs enfants. Une fiche d'inscription aux activités sera à remplir. Certaines prestations peuvent être payantes et sont à régler en fin de séjour.

Pensez à inscrire votre enfant, à l'accueil, la veille.



LES ANIMATIONS

Animations en journée et en soirée (sauf le samedi) : balades et/ou visites à la demi-journée, jeu apéro, jeux de soirée, karaoké et soirée dansante.



LES SORTIES

Tous les jours, sauf le samedi, des sorties culturelles ou de plein air sont organisées pour vous faire découvrir la région.

Le programme est affiché à l'accueil.

Pensez à vous inscrire auprès du pôle tourisme de la résidence hôtelière !



LES ADOS

Pendant les vacances d'été, vos ados **de 12 à 17 ans** peuvent pratiquer 2 à 4 activités payantes sur un programme de 15 jours, encadrées par des prestataires. Le prix demandé tient compte de la subvention accordée par EPAF pour ces activités.

Au programme par exemple :

- » parcours aventure ;
- » escalade ;
- » bivouac
- » golf ;
- » équitation ;
- » kayak ;
- » balade à voile...



LES LOISIRS

À la résidence hôtelière :

vous trouverez au sous-sol un sauna, une salle de remise en forme (vélo, rameur et tapis de course) sur réservation à l'accueil ainsi qu'une table de ping-pong.

Vous pourrez profiter également de la piscine chauffée, du terrain de boules, du court de tennis.

L'utilisation de ces équipements est gratuite.

Vous pouvez acheter des balles (ping-pong, tennis) et emprunter des raquettes à l'accueil.



€ LES TARIFS DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous vous demandons de vous rendre à l'accueil **la veille de votre départ** pour régler le solde des prestations et la taxe de séjour.

Le règlement des prestations (taxe de séjour, animation des ados...) se fait sur place par chèque, espèces ou carte bancaire. Les chèques vacances ne sont pas acceptés dans les résidences hôtelières.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Sous réserve qu'elles existent sur la résidence hôtelière.	
PRESTATIONS	TARIFS EN EUROS
Repas invité(e) : agent(e)s finances	16 €
Repas invité(e) : hors finances	24 €
Jeton de lessive : lavage + 1 dose de lessive	3 €
Location kit toilette : 1 drap de bain + 1 serviette de toilette + 1 tapis de bain	3 €
Location kit nuit : 2 draps + 1 ou 2 taies	3 €



» Des destinations à la mer, à la montagne ou à la campagne en toute saison !

- 5 résidences hôtelières EPAF en métropole (Agay, la Baule, Gérardmer, Prémanon, St Lary).
- 4 résidences locatives, La Saline (Île de la Réunion), Saint Lary, Agay, Vendres.
- De nombreuses destinations à la mer, à la montagne ou à la campagne chez des prestataires.
- Une multitude d'avantages et de facilités, variables selon les sites et les périodes.

» Des séjours à thème

À vous les passions et les envies : nos villages vacances vous organisent des activités autour d'un thème.

» La gratuité bébé

Les enfants de moins de 2 ans sont accueillis toute l'année gratuitement.

» Un projet éducatif

Avec des séjours colos pour les enfants de 4 à 17 ans pendant les vacances scolaires de l'hiver, du printemps et de l'été.

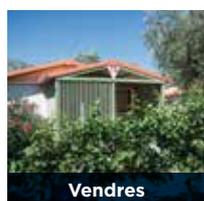


Pour en savoir plus et découvrir nos offres, rendez-vous sur

www.epafvacances.fr



Nos résidences hôtelières et locatives partout en France.



Nous espérons que ces informations vous ont été utiles, et nous vous souhaitons un agréable séjour dans notre résidence hôtelière.